

Démarrer sur Télépac

✓ Comment créer son compte pour la première fois ou mot de passe perdu

➤ Étape 1

sur l'écran d'accueil
cliquez sur « créer un compte »

Assistance au télépac

MENTIONS LÉGALES CONSEILS QUESTIONNAIRE

Utilisateur : (numéro pacage pour les agriculteurs)

Mot de passe :

▶ Connexion

▶ Créer un compte ou mot de passe perdu

Ne pas remplir

➤ Étape 2

sur l'écran suivant remplissez les champs (code télépac reçu en fin d'année)

Création du compte / mot de passe perdu

Afin de vous identifier, veuillez compléter les données suivantes

N° PACAGE : ← **obligatoire**

Code INSEE du siège de l'exploitation : ← **obligatoire**

N° SIRET de l'exploitation : ← **seulement pour les sociétés**

Date de naissance (ne pas renseigner pour une forme sociétaire) (jj/mm/aaaa) : ← **seulement pour les individuels**

5 derniers caractères du RIB/IBAN : ← **obligatoire**

Code telepac * : ← **obligatoire**

* Ce code vous a été communiqué dans un courrier spécifique.
Attention: il s'agit d'un code confidentiel, qui vous est strictement personnel. Il permet de vous authentifier sans erreur et sécurise l'accès à vos données ainsi que la signature électronique de vos télédéclarations.

▶ Valider ▶ Annuler

Code telepac perdu ? Contactez votre DDT(M)/DAAF ou demandez-le en [cliquant ici](#)

(vous devez utiliser votre code télépac reçu en novembre 2021)

une fois les informations renseignées cliquez sur valider

➤ Étape 3

une nouvelle fenêtre s'affiche, vous devez choisir un mot de passe constitué de 8 Caractères au moins puis cliquez sur valider, votre compte est créé.

Et pensez à le noter sur un cahier !

Par la suite à chaque nouvelle connexion vous utiliserez ce mot de passe

HOME CONSEILS QUESTIONS / REPONSES CONDITIONS 2

Utilisateur :
(numéro pacage pour les agriculteurs)

Mot de passe :

▶ Connexion

▶ Créer un compte ou mot de passe perdu

1/ Votre numéro PACAGE

2/ Votre mot de passe

3/ Cliquez sur « connexion »